

Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Document révisé le 14-03-2019

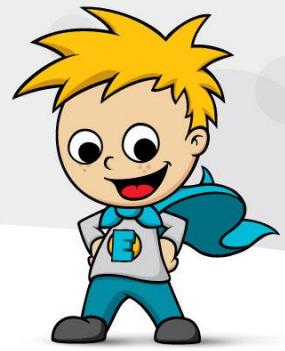
Ce document sera révisé selon l'évolution du logiciel Enfantin et des questions qui nous seront posées. Consultez-le avant de faire un appel au service à la clientèle.

Ce document concerne seulement les services de gardes du Québec.

Table des matières

Mise en situation	2
Compatibilité Windows XP.....	2
Les numéros NIREC versus NECSG	3
Notion d'entente de service	4
Configuration et utilisation du pont avec l'ICSGE.	6
Données qui seront envoyées au Ministère de la Famille.	8
Problèmes reliés à la connexion.....	12
Adresse IP publique.	13
État du système CSG	14
Connexion réseau et votre coupe-feu	16





Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Mise en situation

Vous avez reçu une directive émanant du Ministère de la Famille. Cette directive vous demande de transmettre certaines informations au Ministère via leur portail WEB ou via votre application de gestion. Heureusement nous avons travaillé très fort pour que tout se fasse facilement et rapidement à partir de votre logiciel Enfantin.

Voici quelques liens de référence provenant du Ministère de la Famille. :

- Copie de la directive : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Directive-ICSGE.pdf>
- Foire aux Questions : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/faq-ICSGE.pdf>
- Présentation du service CSG : <https://www.youtube.com/watch?v=VkAOW81QR0U&feature=youtu.be>

Compatibilité Windows XP

Les fonctions de synchronisation nécessitent un support logiciel récent en utilisant le Microsoft .NET Framework 4.5. Cet outil est installé automatiquement lorsque vous faites vos mises à jour de Windows depuis la version Windows Vista. Malheureusement cet outil n'est pas compatible avec Windows XP (une très vieille version de Windows qui est peu utilisé aujourd'hui). Enfantin continuera de fonctionner sous Windows XP, mais pas le pont ICSGE.

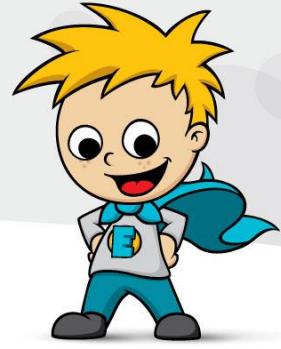
Si vous avez Windows 8, 10 ou Server 2012 cet outil est déjà installé.

Si vous avez Windows Vista et Windows 7 cet outil est probablement installé si vous avez effectué vos mises à jour de Windows depuis 09-10-2012.

SVP, contactez votre technicien informatique pour assistance, nous n'offrons pas d'assistance à ce niveau.

Lien pour installer le .NET Framework 4.5 :

<https://www.microsoft.com/fr-ca/download/details.aspx?id=30653>



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Les numéros NIREC versus NECSG

Pour les enfants nés au Québec le NIREC est obligatoire.

Il est important voir obligatoire de fournir le NIREC si l'enfant est né au Québec car ce numéro figure sur le certificat de naissance que vous devez avoir en votre possession avant l'admission de l'enfant au service de garde. L'omission de ce numéro entraîne automatiquement le rejet du dossier par l'ICSGE.

Pour les enfants nés hors du Québec.

L'état civil a probablement validé l'acte de naissance de l'enfant, un Certificat de naissance Acte semi-authentique a été remis au parent. Ce document contient le NIREC (numéro d'inscription) de l'enfant. Vous devez tenter d'obtenir ce document et inscrire le NIREC dans le dossier de l'enfant. Si ce n'est pas possible, vous devez tenter d'inscrire le NECSG qui est le numéro attribué par la place 05. Si aucun de ces numéros n'est disponible, n'indiquez rien et le système ICSGE vous assignera un NECSG lorsque Enfantin fera parvenir le dossier et il sera inscrit automatiquement dans le dossier de l'enfant.

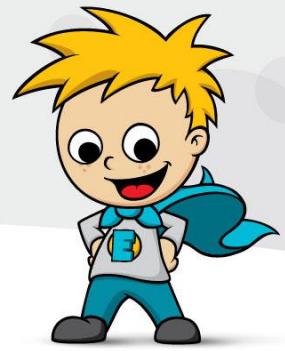
Référence concernant l'acte semi-authentique : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/insertion-acte.html>

Où se situe le NIREC sur l'acte de naissance

Le NIREC est situé en bas à gauche de l'acte de naissance dans la section Directeur de l'état civil sous Numéro d'inscription. Il commence habituellement par 11 ou 12 et comporte 13 chiffres et aucune lettre.



Cette copie d'acte n'est pas valide si elle est modifiée ou plastifiée. Pour vous assurer de l'authenticité de ce document, veuillez vérifier les éléments de sécurité décrits au verso.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Notion d'entente de service

Depuis la version 8 du logiciel Enfantin, le terme Convention a été remplacé par Entente de service. Il est important que les ententes de service entré dans Enfantin reflètent avec exactitude l'entente que vous avez signée avec le parent. Si vous ne le faites pas, vous ne pourrez pas :

- Imprimer les ententes de service avec Enfantin.
- Utiliser le service de transmission des données au Ministère de la Famille via le ICSGE.
- Effectuer une gestion et une planification efficaces avec votre logiciel.

Nous sommes conscients que cela vous demande de changer vos habitudes de travail, certains raccourcis comme ne pas mettre de date de fin à votre entente de service ne vous aideront plus.

Nous avons tout mis en œuvre afin de faciliter votre travail au quotidien.

Trucs et astuces afin d'optimiser la gestion de vos ententes de services :

- Imprimer vos ententes avec le logiciel.
- Utilisez la fonction Copier une entente pour créer un renouvellement de l'entente sans avoir à entrer toutes les informations de nouveau.
- Signer une entente sur plusieurs années. Il est possible de signer une entente pour la durée de fréquentation de l'enfant.
- Utilisez le type de fin de l'entente et le babillard.

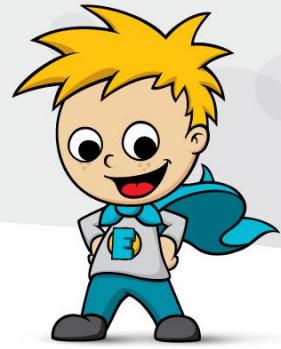
Quand DEVEZ-VOUS créer une nouvelle entente de service ?

VOUS DEVEZ créer une nouvelle entente de service dès qu'il y a un de ces changements :

- L'enfant devient ou n'est plus ECP.
- L'enfant entre ou sort du protocole CSSS.
- L'enfant change de fréquentation (son horaire prévu de garde change)
- L'entente de service signé par le parent est échue ou résiliée.
- L'enfant entre sur la mesure transitoire.

Vous **NE DEVEZ PAS** créer une nouvelle entente de service lors qu'il y a un de ces changements :

- L'enfant change de groupe.
- L'enfant n'est plus poupon. (laissez la case cochée et la date de sa dernière journée dans la pouponnière)



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

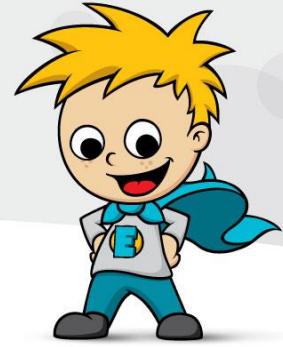
Notes sur les ententes :

- N'enlevez jamais la date de fin de poupon, et ce même si l'enfant a commencé sa fréquentation après cette date.
- Vous devez maintenant entrer une date de fin à toutes vos ententes (service subventionné seulement).
- L'information concernant la fréquentation ECP envoyé au Ministère de la Famille est calculée automatiquement par le logiciel en fonction de l'horaire de garde et non en fonction de l'indicateur de subvention.

Gardez vos dossiers à jour

Dès qu'un changement survient, changement de groupe, d'entente d'adresse. N'attendez pas et notez-le dans Enfantin.

Ne créez jamais de dossier parent ou enfant en double lorsqu'un changement survient. Si le logiciel vous signale un risque de doublons lors de l'ajout d'un dossier ce n'est pas pour rien, vérifier correctement si cet enfant ou ce parent n'existe pas déjà.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Configuration et utilisation du pont avec l'ICSGE.

Emplacement de la fonction : Cliquez sur Utilitaires puis sur Transfert ICSGE.

1 Configuration

Composante	No. Division	No. Installation	Code d'accès ICSGE	Date envoi	État
Bureau coordonnateur	70007110	70054051	vgEP2y2CAea65mmxJ3cmWv0bGPsZIKYwJt	25/09/2016 09:52:53	En attente
CPE Biscuit 1	53236600	30054568	AV6z2mJSGq0PzgtvipyNOIHGezPjdpyFTC	25/09/2016 09:54:59	En attente
CPE Biscuit 2	53236601	53236600	fkJC56l@PL25qpRx7bYYQH0Eacq6e1utp0V		En attente

2 Données à synchroniser

Dossiers parents et enfants | Jours de fermetures | Protocole CSSS | Options avancées |

Dossier des parents - enfants et ententes de services

Parent	Enfant	No Entente	N.H.P	NIREC	NECSG	Début	Fin
Verret Carl	Verret William	00000001	<input type="checkbox"/>	1201404200001	0	01/06/2016	31/08/2016
Bégin André	Bégin Alexandre	00000013	<input type="checkbox"/>	1201404101002	0	01/06/2016	31/08/2016
Dubois Alex	Dubois Leonie	00000018	<input type="checkbox"/>	1201404101007	0	01/06/2016	31/08/2016
Allard Michael	Allard Nicolas	00000033	<input type="checkbox"/>	1201404101022	0	01/06/2016	31/08/2016
Allard Ismael	Allardzzz Lalazzz	00000046	<input type="checkbox"/>	1201404101035	0	01/06/2016	31/07/2016
Allard Ismael	Allardzzz Lalazzz	00000060	<input type="checkbox"/>	1201404101035	0	01/08/2016	30/09/2016
Vachon Jake	Vachon Philippe	00000061	<input type="checkbox"/>	1201404101031	0	01/08/2016	30/09/2016

3 Message

CSG042ET | La date de naissance ou le sexe ne concorde pas

4 Synchronisation

Dossiers à synchroniser : 7

0%

Lancer la synchronisation | Imprimer le rapport de validation.

1 : Section configuration

Configuration du pont – Code d'accès

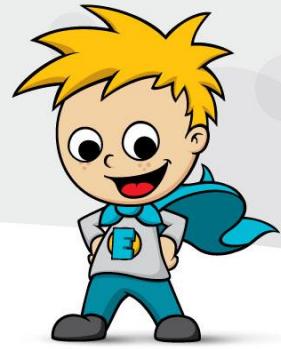
Prérequis : Générer un code d'accès :

Vous devez effectuer cette étape une seule fois par composante.

Procédure : <https://www.youtube.com/watch?v=Qwb6pgNbrbY&feature=youtu.be>

En cas de problèmes avec cette procédure, svp contactez le [Service de renseignements aux services de garde](#) au **1 855 336-8568**.

Note concernant les bureaux coordonnateurs, pour trouver le lien Code d'accès, vous devez sélectionner le dossier d'une responsable. Vous devez générer un seul code pour tout le Bureau coordonnateur.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Inscrire les informations dans votre logiciel Enfantin

Vous devez avoir en main, le code d'accès, votre numéro de division et votre numéro d'installation.

Ne les inscrivez pas manuellement, faites un copier-coller à l'aide de votre clavier ou de votre souris.

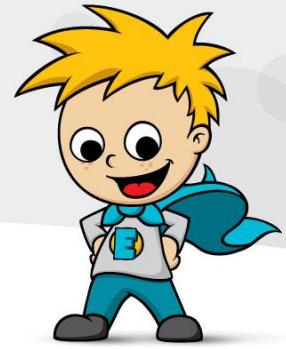
Voir ce tutoriel pour apprendre comment faire : <http://www.commentcamarche.net/faq/29902-faire-un-copier-coller#copier-coller-un-texte>

2 : Section des données

Les données de la composante sélectionnée dans le tableau Configuration apparaîtront ici.

Le logiciel décidera automatiquement quelles données sont à synchroniser selon les règles suivantes :

- Tous les dossiers qui ont été créés ou modifiés dont une entente se terminer le ou après la date effective qui figure dans le tableau de configuration. (2 mai 2016 pour un service subventionné, 1^{er} avril 2019 pour un service non subventionné).
 - **Note importante** : Si vous avez mis un enfant inactif ou archivé sans lui mettre une date de fin, l'enfant sortira ici. Vous devez lui mettre une date de fin d'entente, une entente sans date de fin ne pourra pas être synchronisée avec le Ministère de la Famille. Si l'enfant a quitté avant la date effective, le fait d'indiquer une date de fin de service le retirera automatiquement de la synchronisation.
- Les dossiers comportant des erreurs de synchronisation.
- Une modification à un dossier signifie que vous avez cliqué sur le bouton enregistré dans un dossier. Le logiciel considère automatiquement un changement et fait parvenir une mise à jour au Ministère de la Famille, et ce même si vous n'avez pas effectué de changement aux données.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Données qui seront envoyées au Ministère de la Famille.

Dossier des parents

- Nom, prénom, rôle et adresse du parent A
- Nom, prénom et rôle du parent B

Dossier des enfants

- Nom, prénom, date de naissance, sexe, âge
- Information sur le NIREC.
- Information ECP/CSSS/Besoin particulier.

Information sur les ententes de service

- Date de début et de fin
- Indicateur de remplaçant
- Horaire de garde



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Calendrier des jours de fermeture

Les jours de fermeture doivent être acheminés pour l'année civile et ce que pour les installations, les bureaux coordonnateurs ne doivent pas acheminer cette information.

Date	AM	PM	Soir 1	Soir 2	Nuit 1	Nuit 2	Administration ouverte	Garde ouverte	Raison
01/01/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
25/03/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
28/03/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
23/05/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
24/06/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lock-out					
01/07/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
05/09/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
10/10/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
13/10/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
25/12/2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
17/10/2017	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue					
*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Message de validation

- 1- Pour configurer vos jours de fermetures, vous devez activer l'onglet : Jours de fermetures
- 2- Vous pouvez importer les jours fériés prévus au logiciel. Le logiciel ajoutera les dates automatiquement et indiquera une fermeture AM et PM (pour la journée). Si vous offrez de la garde de soir et de nuit vous allez devoir l'indiquer en indiquant un crocher dans les cases appropriées.
- 3- Pour ajouter une date, positionnez-vous sur la dernière ligne et cliquez à droite de l'étoile pour ajouter une date.
- 4- Une fois la transmission faite, si vous n'avez aucun message de validation c'est que tout a bien été, sinon corriger selon les instructions et faites un autre envoi.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Période de réservation du protocole CSSS

1

2

3

Période réservée dans le cadre du protocole CSSS pour 2016-2017					
	Début	Fin	Jours par semaine	Nombre de places	Code d'âge
▶	01/04/2016	31/10/2016	5	5	0-17 mois
▶	01/05/2016	31/10/2016	5	4	18-59 mois
*					

Message de validation

- 1- Pour configurer vos ententes avec le CSSS, vous devez activer l'onglet : Protocole CSSS.
- 2- Pour ajouter une période, positionnez-vous sur la dernière ligne et cliquez à droite de l'étoile pour en ajouter.
- 3- Une fois la transmission faite, si vous n'avez aucun message de validation c'est que tout a bien été, sinon corriger selon les instructions et faites un autre envoi.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

3 : Messages de validations

Cette section se met à jour après la synchronisation. (Voir l'étape 4)

Lorsque vous vous positionnez sur un dossier d'enfant, vous verrez ici les messages retournés par le Ministère de la Famille concernant la raison du refus du dossier.

Vous pouvez cliquer sur les boutons [...] à droite du nom pour accéder rapidement au dossier correspondant et ainsi effectuer la correction.

Voici quelques astuces pour vous aider à effectuer les corrections les plus courantes :

Les messages d'erreurs concernant un **NIREC invalide** peuvent provenir d'une date de naissance ou d'un sexe qui ne concorde pas avec les données du registre à l'état civil, vérifiez l'acte de naissance de l'enfant.

Les messages concernant une **date de naissance ou un sexe qui ne concorde pas** peuvent provenir d'un NIREC erroné, vérifiez l'acte de naissance de l'enfant.

Si l'adresse est invalide ou manquante :

- Inscrivez l'appartement à la fin : 147 rue des patriotes App 2 et non 2-147 rue des patriotes.
- Assurez-vous qu'il ne s'agit pas d'une case postale, mais bien de l'adresse de résidence.
- Si le parent n'a pas de code postal, car il s'agit d'un nouveau développement, la synchronisation sera impossible. Attendez de l'avoir, le dossier restera en attente.
- L'adresse doit être reliée au parent A et non au parent B.

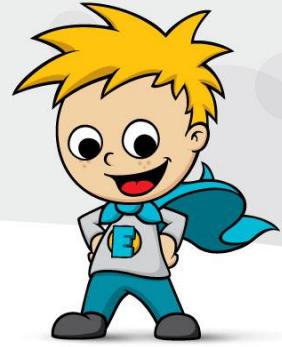
Entente de service

Assurez-vous que les ententes ne se chevauchent pas.

Un enfant variable ou remplaçant doit avoir la case [cet enfant est un remplaçant] cochée dans l'entente de service.

Les enfants sur le protocole CSS ne se synchronisent pas pour le moment. Le dossier restera en attente.

Les enfants sur la mesure transitoire ne se synchronisent pas pour le moment et ils doivent avoir une entente distincte à partir de cette tranche d'âge. Le dossier restera en attente.



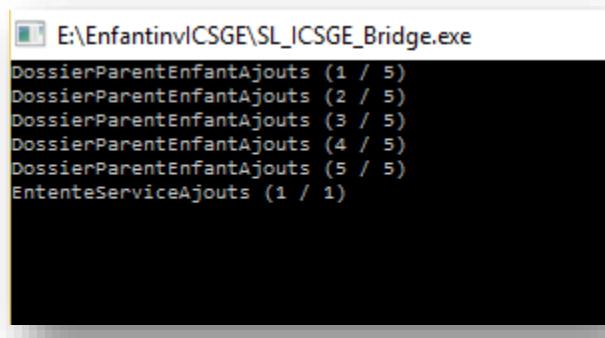
Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

4 : Synchronisation

Cliquez sur ce bouton pour lancer la synchronisation avec le Ministère de la Famille.

Vous pouvez le faire aussi souvent que vous le souhaitez.

Une fenêtre noire apparaîtra et affichera la progression de la transmission.



**NE FERMER EN AUCUN CAS CETTE FENÊTRE OU LE LOGICIEL ENFANTIN
ELLE SE FERMERA D'ELLE-MÊME LORSQUE LE TRAITEMENT SERA TERMINÉ**

Problèmes reliés à la connexion

Pour les raisons de sécurités, le Ministère de la famille donne peu d'information lorsqu'un problème de connexion subvient. Voici quelques raisons qui peuvent entraîner un problème de connexion :

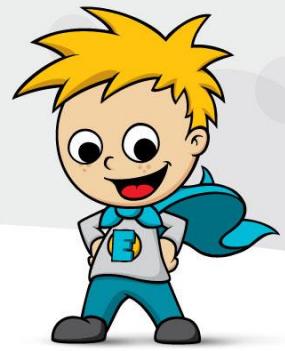
Vérifier vos numéros de divisions d'installation ainsi que votre code d'accès.

Vérifiez votre connexion internet, faites une recherche sur un moteur de recherche comme Google pour vous en assurer.

Assurez-vous que la date et l'heure de votre ordinateur sont bonnes. (Elle est située en bas à droite de votre écran) Comparez à ce que vous donne ce lien :

<http://www.worldtimeserver.com/heure-exacte-CA-QC.aspx>

En cas de problème de connexion, contactez le [Service de renseignements aux services de garde](#) au **1 855 336-8568**.

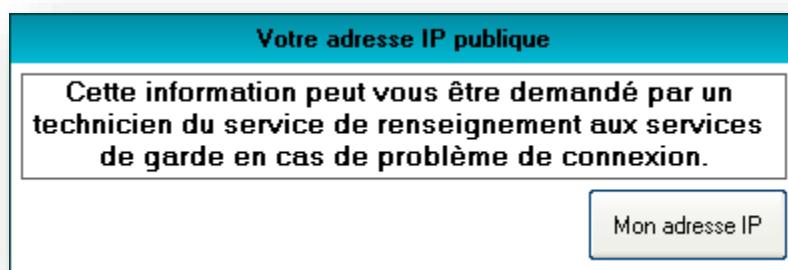


Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

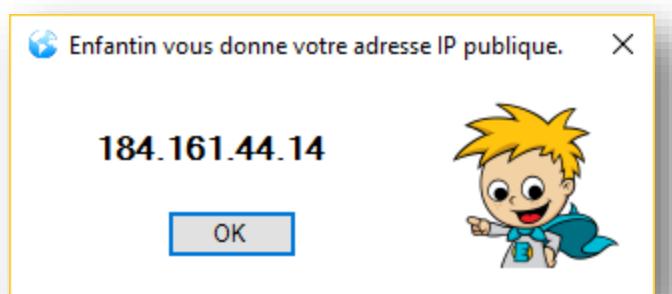
Adresse IP publique.

En cas de problème de connexion, le technicien du service de renseignements aux services de garde pourrait vous demander votre adresse IP. Cette adresse est celle qui vous identifie sur internet. Bien sûr vous ne savez pas trop de quoi il s'agit et c'est tout à fait normal. Nous avons donc ajouté un petit bouton vous la fournissant afin de vous simplifier la tâche (Et au technicien aussi).

Sous l'onglet Options avancées, cliquez sur le bouton Mon adresse IP



Et vous aurez cette fenêtre :



Il vous suffit de fournir cette information au technicien.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

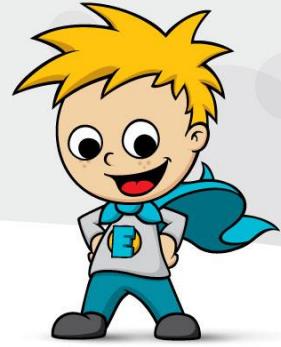
État du système CSG

Si un problème avec la plateforme CSG est connu (problème de connexion, non-disponibilité du système ou autre), nous vous aviserons dans la page d'accueil du logiciel.

Ce message sera retiré lorsque le problème sera corrigé.

Nous vous remercions de valider l'état du système avant de faire un appel de service concernant un problème de connexion.





Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Liste des messages de validation et cas spéciaux:

Protocole CSSS.

Vous devez configurer vos périodes CSSS et ces ententes seront acceptées.

Garde Partagé.

Modèle une semaine sur deux.

Vous devez vous assurer qu'il n'y a pas de conflit d'horaire de garde. (Exemple le père paie la semaine 1 et la mère la semaine 2) pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème de chevauchement, assurez-vous que les deux ententes débutent à la même date.

Modèle chacun sa demi-journée.

Chaque parent paie sa demi-journée, une nouvelle fonction a été ajoutée aux horaires des ententes de services permettant la distinction d'AM/PM pour les demi-journées. Vous devez vous assurer que chaque parent a sa propre demi-journée. Si les deux ententes ont des demi-journées en AM, l'entente sera rejetée par le CSG.

Note importante : Si vous créez un dossier en garde partagé (dans ce cas, chaque parent a son dossier) vous ne devez pas inscrire l'autre parent comme conjoint, le système CSG va le traiter comme un doublon. N'inscrivez rien pour le moment, vous pouvez inscrire le nouveau conjoint dans les contacts en cas d'urgence de l'enfant.

Enfant variable et remplaçant.

Vous devez cocher la case cet enfant est un remplaçant dans l'entente de service.

NIREC absent

Même si vous avez une déclaration assermentée, ces dossiers ne seront pas acceptés, le dossier restera en attente de synchronisation jusqu'à ce que vous ayez le NIREC.

Horaire sur 2 semaines ayant la même fréquentation pour les 2 semaines.

Vous devez inscrire un horaire sur une semaine si les deux semaines sont identiques.

Enfant scolaire et sur la mesure transitoire.

Un enfant d'âge scolaire doit avoir une nouvelle entente à partir de la première journée ou il a cet âge. Aucun chevauchement au 1^{er} septembre n'est permis.

Période qui se chevauche.

Vos ententes de service ne doivent pas se chevaucher. Si une entente se termine le 4, la suivante ne peut pas commencer avant le 5. Elle peut commencer plus tard sans problème.



Synchronisation ICSGE : Procédure et Foire aux questions.

Numéro du dossier parent-enfant absent ou invalide.

Nous avons trouvé la source et une solution à ce problème, si vous avez ce message, contactez-nous, nous allons vous aider à le corriger.

Message d'avertissement

Lorsque vous avez des messages d'avertissement, le numéro se termine par un A. Priorisez la correction des problèmes empêchant la transmission au CSG, dont numéro se termine par un E.

Connexion réseau et votre coupe-feu

Si votre ordinateur ou votre réseau est muni d'un pare-feu, il est possible que celui-ci bloque la communication avec le système CSG. Dans ce cas vous devriez avec un message de celui-ci, vous pouvez généralement autoriser vous-même la communication, si ce n'est pas le cas, veuillez valider avec votre technicien la procédure pour autoriser le logiciel à communiquer avec le système CSG.

Le logiciel se nomme **SL_ICSGE_Bridge.exe** et est situé dans le dossier d'installation du logiciel Enfantin.